

POTERIES Logement

C'est leur HLM !

Habitat de l'Ill a inauguré, hier, dans le quartier des Poteries, une résidence HLM de quinze logements conçue avec ses futurs locataires : un projet pionnier en France qui a mis cinq ans à aboutir.

PAROLES DE LOCATAIRES



Emilie Cholet et sa voisine Bénédicte.

Emilie Cholet et sa voisine Bénédicte ont pris part au projet Lieu Commun quasiment dès ses débuts. « La motivation de départ, c'était d'avoir un logement grand, neuf, pas cher, avec un jardin ; et puis, dans cette société individualiste, le côté participatif et le fait de pouvoir mutualiser des espaces et des équipements – comme les machines à laver de la buanderie – nous attiraient », indique la première. Parents de deux enfants, vivant loin de leur région d'origine et de leur famille proche, Bénédicte et son compagnon souhaitaient tisser des liens avec leur voisinage, « pour se donner des coups de main ». « On voulait aussi vivre dans un endroit où il y aurait d'autres enfants, pour que les nôtres puissent jouer avec eux, vadrouiller dehors », explique-t-elle. Les deux jeunes femmes apprécient grandement le confort de leur logement. Emilie a réussi à convaincre l'architecte d'en changer la disposition : « Au départ, la cuisine, qui est l'endroit où nous nous trouvons le plus souvent, donnait sur le local poubelle... » Bénédicte, elle, n'a pas obtenu les placards qu'elle espérait : « L'architecte avait tout de même bien son projet en main. Nous, locataires, avons la marge de manœuvre qu'il veut bien nous laisser, ainsi que le bailleur », constate-t-elle.

Emilie aime l'ambiance de la résidence : « On se parle entre voisins et on arrive à s'entendre. »

« Je retrouve ici l'esprit de solidarité qu'il y avait dans la petite copropriété de trois familles que j'ai dû quitter, suite à mon divorce », se réjouit, pour sa part, François, qui a rejoint le projet un peu par hasard, voici un an seulement. Il est heureux de vivre, avec ses deux enfants, dans un grand appartement de 90 m² pour un loyer de 570€ seulement. « Les charges ne devraient pas être trop élevées : les 15 familles font tout l'entretien elles-mêmes, y compris des espaces extérieurs, en fonction d'un planning, et ça se passe très bien », observe-t-il.

Ju.M.

Ju.M.



Les appartements traversants, dotés de terrasses, s'intègrent dans une résidence « bio-climatique ». PHOTOS DNA - JEAN CHRISTOPHE DORN

bitat participatif. Au mois d'avril dernier, ils ont enfin pu poser leurs cartons aux Poteries. Les appartements traversants, dotés de terrasses, s'intègrent dans une résidence « bio-climatique », dont la structure et l'isolation sont réalisées en bois. La consommation énergétique attendue, selon l'architecte, est « 30 % plus basse qu'exigée par la réglementation ».

L'inauguration de Lieu Commun a eu lieu hier après-midi. Emmanuel Bachmann, président d'Habitat de l'Ill, a insisté sur la « capacité d'innovation » dont a dû faire preuve le bailleur pour mener à bien ce projet, avec le soutien de la Ville de Strasbourg. En effet, comme l'a souligné Marie-Noëlle Lienemann, présidente

de la Fédération nationale des sociétés coopératives d'HLM, les règles de financement de la construction de logements sociaux ne tiennent pas compte d'espaces communs généreux tels ceux réalisés impasse Quinta-Florentina : 83 m² sont dévolus à la chambre (et salle de bains) d'amis, la buanderie, la cuisine, la salle de rencontres et de réunions...

Réunis au sein de l'association Lieu Commun, présidée par Véronique Brom, les habitants doivent désormais faire vivre et durer le projet. Ils réfléchissent notamment à la création du « potager urbain collectif » qui verra le jour sur un terrain voisin de 27 ares. Et sera ouvert à tous les habitants du quartier. ■

Au bout de l'impasse Quinta-Florentina, se dresse un petit immeuble qui n'a rien d'ordinaire. S'il se nomme Lieu Commun, c'est pour mieux insister sur ce qui rassemble ses quinze familles de locataires. La plupart d'entre elles ont participé, durant plus de quatre ans, à une trentaine d'ateliers de « maîtrise d'usage » en compagnie de l'architecte Thomas Huguen (agence Archi Ethic). Chaque futur locataire y a exprimé ses besoins et ses envies, dont il a été tenu compte, ou non, en fonction des impératifs architecturaux, budgétaires et réglementaires.

Ainsi, pour la première fois en France, des locataires d'un bailleur social ont pu prendre part à un projet d'ha-